

# Auxerrois B

Variété de raisin de cuve.



## Origine

D'après les analyses génétiques publiées, ce cépage résulterait d'un croisement entre le Pinot et le Gouais blanc. Son développement a été encouragé par la station de Laquenexy (Moselle). Après 1950, la Station de Recherches Viticoles et Oenologiques de Colmar l'a fortement développé dans le vignoble alsacien.

## Utilisation

Variété de raisin de cuve.

## Nom de la variété en France

Auxerrois

## Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union européenne pour cette variété.

## Données réglementaires

En France, l'Auxerrois est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne" sur la liste A et classé. Cette variété est également inscrite aux catalogues d'autres pays membres de l'Union européenne : Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays Bas, République Tchèque.

## Éléments de description

L'identification fait appel :

- aux jeunes feuilles de couleur verte ou jaune,
- aux feuilles adultes à trois lobes avec un sinus pétioinaire en V ouvert, des dents courtes par rapport à leur largeur, à côtés rectilignes, une pigmentation anthocyanique des nervures faible à moyenne, un limbe bullé, involuté et à la face inférieure, une faible densité des poils dressés,
- aux baies qui sont de forme arrondie.

# Evolution des surfaces cultivées en France

Année	1958	1968	1979	1988	1998	2008	2018
ha	299	486	1193	1579	1904	2225	2514

## Profil génétique

	Microsatellite VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allele 1	131	232	239	178	188	244	238	227	249
Allele 2	149	236	243	186	196	246	248	235	271

### Aptitudes culturales et agronomiques

Ce cépage est bien adapté aux zones septentriionales et aux terroirs calcaires. Sa vigueur est moyenne et il est peu fertile en taille courte.

### Sélection clonale en France

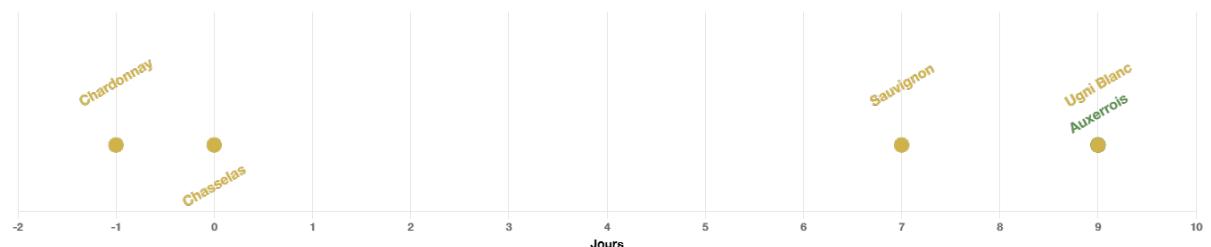
Les deux clones agréés d'Auxerrois portent les numéros 56 et 57. Un conservatoire de plus de 200 clones a été planté en Alsace en 2007.

### Phénologie

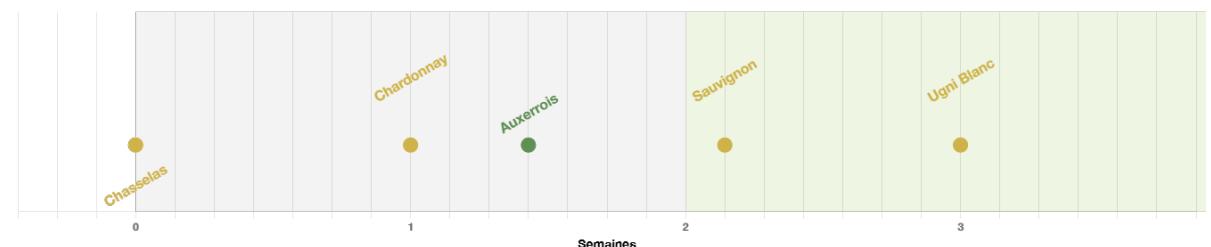
Epoque de débourrement : 9 jours après le Chasselas.

Epoque de maturité : 1ère époque, 1 semaine et demie après le Chasselas.

### Débourrement



### Maturité



### Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi, France.
  - Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Institut Agro Montpellier, Marseillan, France.
  - Dictionnaire encyclopédique des cépages et de leurs synonymes. P. Galet, 2015, Ed. Libre&Solidaire, France.
- 



---

*Plantgrape, tous droits réservés,  
plantgrape.fr, UMT Géno-Vigne®  
INRAE - IFV - L'Institut Agro Montpellier*